



énergies solidaires

le Président

SAS GAZ DE BORDEAUX
A l'attention de M. BERGOIGNAN
6 place Ravezies
33075 BORDEAUX Cedex

Nos références : 2017-5

Affaire suivi par : PC / JF

Nevers, le 5 septembre 2017

Lettre recommandée avec AR

**Objet : Accord-cadre pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel et services associés sur le périmètre de la région Bourgogne Franche-Comté – Lots n°1 et 2
Marché subséquent n°1**

Monsieur,

Nous vous avons informé par courrier en date du 25 juillet 2017 que le pouvoir adjudicateur avait retenu votre proposition concernant les lots n°1 et 2 de l'accord-cadre cité en objet.

Aussi nous remettons en concurrence tous les attributaires de l'accord-cadre au titre du marché subséquent n°1.

Ce premier marché subséquent sera mis en œuvre du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019.

Le cadre de la consultation reste inchangé (cf. Règlement de la consultation et cahier des clauses particulières de l'accord-cadre).

1. Contenu du dossier de consultation restreinte :

- La présente lettre de consultation ;
- Le Cahier des Clauses Spécifiques et ses annexes ;
- L'acte d'engagement.

Vous devez impérativement vous rendre sur la plate-forme e-bourgogne à l'adresse suivante : www.e-bourgogne.fr (Rubrique « Vous êtes une entreprise », « Salle des marchés » puis « Rechercher une procédure restreinte » afin de télécharger les documents liés au marché subséquent n°1).

Page 1 sur 4

Pour cela nous vous communiquons l'identifiant ainsi que le code d'accès à la consultation que vous aurez à renseigner dans la rubrique « Recherche d'une procédure restreinte » :

	Identification marché	Code d'accès
Lot n°1	2017-05-MS1-L1	9834
Lot n°2	2017-05-MS1-L2	5981

L'entité publique à sélectionner est « SI d'énergie, d'équipement et d'environnement de la Nièvre (SIEEEN) ».

2. Date limite de dépôt de l'offre et durée de validité

La date limite de dépôt de vos offres pour chaque lot est fixée au **jeudi 14 septembre 2017 à 13h00**.

Le dépôt de l'offre sera électronique et s'effectuera sur le site www.e-bourgogne.fr avant l'heure limite de dépôt.

Le délai de validité de l'offre est de deux (2) heures. L'attributaire sera prévenu par fax et par mail de la décision du pouvoir adjudicateur avant 15h00 le jeudi 14 septembre 2017.

3. Contenu des propositions :

L'acte d'engagement pour chaque lot complété, daté et signé par les représentants qualifiés de toutes les entreprises candidates ayant vocation à être titulaires du marché subséquent. L'offre portera sur le prix de la molécule et le surcoût associé aux garanties d'origines proposés par le candidat.

Erratum article 11.1.2 du CCAP et à article 6.2 du RC : le candidat indique le surcoût associé aux garanties d'origines dans l'acte d'engagement du marché subséquent et non dans le bordereau des prix unitaires.

4. Critères de jugement

Le pouvoir adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères suivants, suite à la remise en concurrence des candidats sélectionnés au titre de l'accord-cadre :

Critère de jugement des offres	Pondération
<i>Valeur financière de l'offre</i> Elle sera calculée selon les modalités définies à l'article 6.2 du Règlement de la Consultation de l'accord-cadre. (Prix le plus bas / Prix du candidat) multiplié par le coefficient de pondération (90)	90
<i>Valeur technique</i> Reprise de la note obtenue lors de l'accord-cadre	10

5. Renseignement administratifs

Pour obtenir tous les renseignements supplémentaires administratifs qui leur seraient nécessaires, les candidats devront adresser une demande au service suivant :

SIEEEN / Secrétariat Général
M. Patrice COTON
E-mail : patrice.coton@sieeen.fr
Tél : 03.86.59.76.90 Fax : 03.86.59.76.99

6. Renseignements techniques

Pour obtenir tous les renseignements supplémentaires techniques qui leur seraient nécessaires, les candidats devront adresser une demande au service suivant :

SIEEEN / Patrimoine et Energies
M. Jérémie FOURAGE
E-mail : jeremie.fourage@sieeen.fr
Tél : 03.86.59.76.90 Fax : 03.86.59.76.99

7. Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Dijon
22 rue Assas – BP 61616
21016 DIJON
Tél : 03.80.73.91.00 Fax : 03.80.73.39.89
E-mail : greffe.ta-dijon@juradm.fr

Dans l'attente de vos propositions, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Président du Syndicat

Guy HOURCABIE

